

OFFRE DE STAGE

Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine bâti en cours sur le territoire du Parc naturel régional du Vexin français.

Secteur d'activité : Patrimoine culturel

1 Contexte

Le développement de la connaissance et la valorisation du patrimoine bâti de leur territoire est une des missions importantes des Parcs naturels régionaux.

Depuis 2015, le PNR du Vexin français a lancé une démarche d'atlas du patrimoine bâti comme prévu dans la convention Pays d'art et d'histoire (PAH) signée en septembre 2014 avec le ministère de la Culture et de la Communication. Ce nouvel outil élaboré à l'échelle communale répond à plusieurs objectifs : d'une part, le développement et la valorisation d'une connaissance historique et architecturale partagée du territoire ; d'autre part, la lutte contre la banalisation du paysage bâti, en associant étroitement élus et habitants à l'ensemble du processus.

A Marines, territoire d'expérimentation de l'atlas, un important travail de recensement patrimonial a ainsi été conduit aboutissant au repérage de plus de 300 sites ou objets patrimoniaux.

Dans le prolongement et parallèlement à ces premiers travaux, une démarche participative d'atlas du patrimoine bâti, à l'échelle des 99 communes du Parc naturel régional du Vexin français, a été lancée le 20 mars dernier. L'objectif est d'identifier dans chaque commune, un ou des référents qui procèdent à un recensement des richesses patrimoniales de leur territoire. Aujourd'hui, une vingtaine de communes ont engagé le travail et certaines ont presque achevé l'inventaire de leur patrimoine.

Le PNR se trouve donc désormais face à une importante somme de données qui n'a été que très partiellement traitée et qu'il convient d'exploiter et de valoriser rapidement. C'est dans ce contexte que s'inscrit le stage proposé.

2 Objet du stage

Le stagiaire procédera au traitement et à l'analyse de l'information recueillie par le chargé de mission patrimoine bâti et par les référents patrimoine bâti du Parc naturel régional. Il devra entre autres :

- Analyser l'information collectée ;
- Intégrer et mettre à jour les inventaires dans la base de données patrimoine Interparc ;
- Rédiger de courtes descriptions de chaque inventaire ;
- Participer à la valorisation des inventaires réalisés.

Il pourra être amené à effectuer d'autres tâches en lien avec les questions relatives au patrimoine et à la connaissance du territoire.

3 Encadrement

Sous la responsabilité de l'animatrice du Pays d'Art et d'Histoire et du chargé de mission patrimoine bâti, il aura pour mission principale la mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti sur le territoire du Vexin français.

4 Profil souhaité

- Intérêt pour l'architecture vernaculaire,
- Aptitude à la communication écrite et orale,
- Capacité d'organisation, d'analyse, de synthèse et de vulgarisation,
- Maîtrise des logiciels informatiques de base (Word, Excel, Power point) et de SIG.

5 Conditions à remplir

Bac + 4/5 dans les domaines valorisation du patrimoine et/ou aménagement du territoire. Permis B indispensable, des déplacements sur le terrain sont à prévoir.

Possibilité d'utiliser un véhicule de service (sous réserve de posséder le permis depuis plus de 2 ans).

Véhicule personnel conseillé pour l'accès à la Maison du Parc, pas de transport en commun.

6 Informations complémentaires :

Durée du stage : 6 semaines, à partir de février 2018 selon les disponibilités du stagiaire. La durée hebdomadaire et la durée du stage peuvent être modulées.

Structure d'encadrement : PNR du Vexin français

Structure d'accueil (mise à disposition d'un bureau) : PNR du Vexin français

Ordinateur personnel, bureau mis à disposition

7 Modalités de candidature :

Dossier de candidature (CV + Lettre de Motivation) à adresser au plus tard le **5 janvier 2018**, par mail (g.sodezza@pnr-vexin-francais.fr) ou par courrier à Guillaume Sodezza, Chargé de mission patrimoine bâti, Parc naturel régional du Vexin français, Maison du Parc, 95450 THEMERICOURT